



Part
Partie

1

Special Feature Article
Article d'intérêt spécial



Promoting Gender Equality and Women's Empowerment in Africa: The African Development Bank's Perspective*

Introduction

Equality between men and women is both a human right and a development goal. It is now widely accepted that gender equality and women's empowerment are fundamental cornerstones for achieving development results. In September 2008, the Ministers of developing and donor countries responsible for promoting development and heads of multilateral and bilateral development institutions endorsed the Accra Agenda for Action (AAA) to accelerate and deepen the implementation of the Paris Declaration on Aid Effectiveness. The AAA has specifically outlined that developing countries and donors will ensure that development policies and programmes are designed and implemented to take into consideration one of the agreed international commitments, gender equality.

Recent evidence suggests that progress in Africa in meeting the Millennium Development Goals (MDGs) by 2015 is highly challenged. Evidence also shows that until the beginning of 2008 Africa was on track to meet many of its MDGs. However, with the recent food, fuel and financial crises there is now a high risk of slippage in meeting these targets, especially those related to health, education, and food security. As gender equality, a critical element in achieving all MDGs cuts across all these key livelihoods indicators, the threat of losing out on achieving gender equality and women's empowerment in Africa is much greater than ever before. Added to this is the increased threat of climate change which is further likely to compromise the limited gains made with regards to women's role in food security and natural resources management. Moreover, while significant progress has been reported for indicators such as universal primary education and gender equality, no similar achievements can be reported on gender parity in secondary and tertiary education. Furthermore, the African Development Bank (AfDB) undertakes to ensure that its programmes and policies are

responsive to the impact of the financial crisis on gender equality.

In the recent phase of institutional reforms, the AfDB has reaffirmed its commitment to provide the necessary technical and policy support to regional member countries (RMCs) in all priority development areas. As such, the Bank has a key role to play in promoting gender equality on the continent and providing regional leadership to addressing persistent weaknesses in development policies as regards women's empowerment.

The AfDB's Gender Policy of 2001 elaborated the commitment to promote gender equality and sustainable human and economic development in Africa, and specifies guiding principles to achieve these ends. The Bank's first Gender Plan of Action (GPOA) 2004–2007 aimed to outline an approach to operationalising the Gender Policy and to identify specific activities which would further support gender mainstreaming in the Bank's operations, such as: developing programme tools and strategies, project tools for priority sectors, institutional capacity building, and organizational support.

The goal of AfDB's updated gender equality and women's empowerment plan of action (UGPOA) is to support African countries in their effort to attain gender equality as a principal means to poverty reduction. The specific objective is to promote sustainable and equitable economic empowerment of men and women.

This article is divided into three sections. Section one introduces briefly the progress to date on the implementation of gender mainstreaming in the AfDB and the re-prioritisation of gender issues globally. Section two provides some of the opportunities and challenges related to gender mainstreaming both in the Bank and regionally. Section three outlines the guiding principles for the UGPOA and the areas of intervention that the AfDB would focus on during the implementation period 2009 – 2011.

...Gender equality and women's empowerment achievements on the continent have been uneven.

Fragile states pose a unique development challenge and specifically as relates to women's empowerment

Gender Mainstreaming Opportunities and Challenges

The AAA is the most recent commitment and demonstrates continued interest by the development community to do more, amongst others, for gender equality and women's empowerment. Through the Paris Declaration implementation framework, there is a new opportunity to address gender equality issues in country led national development processes, specifically taking advantage of the home-grown national gender policies and strategies, which hold African countries accountable for their achievements and allows donors to harmonise and align their support to the countries for a more focused and results oriented gender equality agenda. This opens new channels for actions related to increasing focus on developing national policy dialogue and development prioritisation processes (such as PRSPs), national reporting mechanisms including support to strengthening gender disaggregated data and statistics, opening access to private sector opportunities, and increasing employment.

Increased use of country systems will require the strengthening of weak national gender machineries and institutional frameworks which pose a critical impediment to delivering on the national and regional gender equality commitments. However, an important window of opportunity in this regard is the increased use of the gender –responsive budgeting process. A number of countries (including Ghana and Zambia) have taken concrete measures to ensure clear monitoring and reporting of gender responsive budget execution. Mainstreaming gender in the national budget process will ensure sustainability and avoid the past “add-on” approach to gender empowerment.

Gender equality and women's empowerment achievements on the continent have been uneven. Wage gaps and discrimination against women in labour markets have resulted in fewer women participating in the formal sector. In the agriculture sector, where the majority of the women work as unpaid labour, there is clear evidence that constraints to land ownership and lack of access to inputs by women are key obstacles to increasing agriculture productivity and economic growth, especially for those countries which depend on the sector as their main source of national income. The recent food crisis has resulted in calls for a clear focus on mitigating the impact of climate change for increased and sustainable food security and nutritional levels. This has created a clear op-

portunity for addressing some of the constraints faced by women such as ensuring access to safe drinking water as well as sustainable management of water resources, reducing land degradation, increasing forest conservation and sustainable natural resources management. These have a direct impact on women's capacity to generate income and maintain livelihoods at the household level. Other than the recent boost in increased access to microfinance, women continue to face constraints in accessing agriculture credit, housing and education loans as well as financing for medium size enterprise development. This further creates an opportunity for the AfDB to provide concerned countries with support in addressing gender based inequalities with regards to boys' participation in development agenda.

Fragile states pose a unique development challenge and specifically as relates to women's empowerment. Historical practices of exclusion, gender based violence, and displacement, among others, have created large gender gaps in education, employment opportunities, access to and management of natural resources, and political representation. The AfDB's recent establishment of the Fragile States Facility provides for a dedicated focus on addressing some of these gaps in coordination with other partners, such as the OECD and the World Bank.

As mentioned previously, while there has been some success in achieving gender parity in primary education, very little has been achieved in terms of gender equality in access to higher education. Increased focus on promoting access to higher education, including on science and technology provides a unique opportunity to increase gender equality in the labour market as well as promote women's participation in disciplines previously considered as male dominated.

Focus Areas And Levels Of Intervention Under The Updated Gender Plan Of Action

Based on the lessons learned from the review of the previous Gender Plan of Action, AfDB will align its gender activities with other partners to complement approaches to gender equality and women's empowerment. The AfDB will mainstream gender equality issues in all its projects and programmes, specifically through policy dialogue using the country strategy papers (CSPs) as the main tool. Monitoring and reporting on the gender outcomes and indicators, including the institutional Key Performance Indicators (KPIs) will provide an

environment of continuous learning and ensuring sustainable development impact.

The focus will be on the following three intervention areas: (i) supporting investment activities which promote women's economic empowerment in the AfDB's key strategic priority areas; (ii) institutional capacity building and knowledge building both at the AfDB and for countries; and (iii) supporting governance and policy reform for strengthened gender mainstreaming in the national development process.

These strategic directions are guided by the following principles, consistent with the commitments of the Paris Declaration (based on the principles of ownership, alignment, harmonization, mutual accountability, and managing for results).

- The support to countries will be focused on achieving results, demonstrating impact and adding value to the process of ensuring positive development outcomes. As such the AfDB will support an approach based on incentives rather than mandates and obligations;
- AfDB activities focusing on gender equality and women's empowerment will be sequenced and tailored to country needs and development priorities. The AfDB recognizes that every country has a unique approach to promoting gender equality and empowerment as demonstrated by the diverse economic and social landscape of middle income countries and fragile states, among others. In this, the AfDB will emphasize country ownership and priority setting;
- Sound and timely knowledge work will be the basis of designing support to countries. Such support will be based on relevant empirical evidence on gender inequalities and good practices in responding to these inequalities;
- The AfDB will work extensively with partners, in line with the Paris Declaration Principles, in order to capitalize on the comparative advantage of each.

The AfDB will mainstream all actions in its investments and programming work that promote gender equality and women's economic empowerment. This would include focus on promoting entrepreneurship development through agro-industry, facilitating access to local, national and regional markets through roads infrastructure development, promoting wide-scale and affordable access to energy, increased access to information and communication technology (ICT), increased

access to health services particularly sexual and reproductive health services, as well as providing technical and vocational skills. In particular, priority actions will be undertaken in the following areas:

- Results based focus on gender equality will be promoted through ensuring that all country strategy papers (CSPs) and regional assistance strategy papers (RASPs) identify key gender responsive actions to be implemented by the AfDB.
- Transport of economic and household oriented goods takes up a large amount of time and physical effort from men and women, especially in rural areas. In this regard, men and women bear the burden differently depending on who has access to different forms of intermediate means of transport, distribution of responsibilities for household food security and livelihoods, as well as children's access to ensure transportation options for education; which is a known significant consideration of girls' education in rural areas. Therefore, the AfDB will promote improved livelihoods and participation of women and men in economic development through the increased access to safe and affordable transport and roads infrastructure for economic diversification and employment opportunities for women and men.
- In the energy sector, meeting domestic energy demand for household needs is core to the majority of the African population, specifically those which are rural based. It is also well known that the supply of domestic energy tasks are mainly the responsibility of women and children, especially when the main sources of energy are collecting firewood and animal waste. This increases the burden on women and children of both sexes. Moreover, use of traditional domestic energy sources is known to have negative impact on the health of women and children. Thus, the intervention area in this subsector will be to support solutions which reduce the burden on women and children as regards traditional sources of domestic energy as well as promoting supply of rural energy services for income and employment, through increased access to rural electrification. The AfDB will furthermore support the promotion of clean and renewable energy which has clear implications for the economic and social status of women and girls..
- In the water sector, achievements in water also help further the goals that help create gender equality and achieve universal primary educa-

The AfDB will mainstream all actions in its investments and programming work that promote gender equality and women's economic empowerment.

tion. Poor women and girls in rural and urban areas are almost always the family or village water gatherers, but water sources are frequently many hours' walk. With better water services, girls can use their time, for instance, for schooling. This time management would allow women to access primary education, helping to achieve the primary education goal while empowering women through education, thus accomplishing the goal of gender equality. Studies, too, have shown that there is a direct relation to villages with access to water and their ability to attract teachers and other professionals. In this regard, the AfDB will design operations which are based on concrete gender analysis which identify the most gender responsive locations for the promotion of increased access to safe drinking water through reduced walking distances to up to 0.5 km; ensure safe drinking water and sanitation facilities in schools and universities as well as health centres.

- Within the overall focus on Extractive Industries (EI), gender bias usually exists in the distribution of risks and benefits. This means that the risks, such as environmental damage and negative social impact falls more heavily on women while the benefits, such as employment and compensation accrue more to men. Therefore, the failure to recognise these biases could undermine the potential positive impacts of EI and threaten the sustainability of the EI programmes. As such, in the extractive industries the AfDB will support gender empowerment sensitisation in the AfDB's work on EI governance reforms and support to improved regulatory framework in countries to promote equitable access to horizontal and vertical linkages to the industry for both men and women.
- To achieve improved food security and farmer household income: the agriculture sector in each country is dependant on the available natural resources which also influences the choices of crops and agriculture production by men and women farmers. Therefore, agriculture interventions, are likely to affect nutrition and improved livelihoods. Women farmers are crucial for the translation of agriculture products into national and household level food security through the available access to and control over agriculture resources. Within the overall goal of increasing access to and control over resources for female and male farmers for the purpose of increased food security, the AfDB will address gender equality in access to agriculture inputs, rural infrastructure as well

as irrigated land and increased access to high value agriculture markets in line with its revised approach to the agriculture sector.

- Gender equality in private sector development will focus on achieving increased participation of women entrepreneurs through improved access to small business development services, facilitate access to business start-up advisory services, support policy and regulatory reforms to improve small business start-up as well as promote increased access to micro finance, lines of credit and savings mobilization. The Bank will also work towards encouraging equal female representation in the boards of investment companies that AfDB loans are supporting. The AfDB's Private Sector Department will continue to work towards increased access to micro finance resources for women and men at the local level and will continue to build capacity in the micro finance industry for increased small and medium enterprise development in all sectors, especially those considered non-traditional sectors for women. The AfDB's public sector operations will work together with the Private Sector Department to provide support to microfinance regulatory reform and establishing best practices at the national level, including capacity building for savings mobilisation and micro finance management.
- The AfDB will support gender equality and women's empowerment concerns and ensure they are clearly mainstreamed in country level health sector reforms with a clear focus on increased access to health services with the aim of reducing maternal mortality ratios primarily.
- The gender gap in higher education has not significantly closed, particularly in science related disciplines, where female enrollment rates stand at 40 percent. As such, reforms must address the gender enrolment gap in tertiary education, especially in math and science in addition to other forms of participation in higher education, science and technology, such as memberships in faculty administrations, professional bodies among other diverse concerns. Specific focus will be put on increasing access and improve quality of education for girls and boys at all levels and support the increased participation of girls in higher education, as well as technical and vocational training, particularly in science and technology.

Priority attention will be given to strengthening the implementation capacity of line ministries

and agencies with a view to ensure home-grown gender equality and women's empowerment strategies which are country owned. In this regard, the following specific areas will be addressed:

- The AfDB will support, through its sectoral projects and programmes, actions to build gender mainstreaming capacity in ministries and parastatals. This will include training of country officials in priority sectors, support to engender front line staff, and establishment of local basic gender specific targets. Special focus will be given to sensitization and training of high level officials such as the parliamentarians, officials of the legal and judiciary sectors, the ministries of finance and planning, as well as key private sector regulatory agencies and coordination bodies.
- In coordination with partners, the AfDB will provide support to building capacity for countries statistical agencies and units to capture and report in a timely manner, gender disaggregated data which is crucial for planning and monitoring in a timely manner.
- Poor women shoulder much of the burden in terms of the severity of the impact of climate change, and in coping with and adapting to climate hazards. As such, the AfDB will ensure that women are fully integrated in the adaptation design processes as well as governance and management of such measures.
- The AfDB will also undertake, in coordination with partners, national and regional gender assessments and gender profiles and other relevant studies which would identify gender equality gaps and provide guidance to policy makers and national development planning authorities on how to close them. Specific support will be provided to increasing the knowledge base related to gender-based violence (GBV) in post-conflict situations for identifying entry points to mitigate such practices.

The AfDB will focus on helping countries strengthen country policy, regulatory and legal frameworks in order to accelerate the achievement of gender equality and women's empowerment and equality related national development targets and the MDGs in a sustainable manner. For example almost all the countries have national policies condemning gender inequality and discrimination based on sex. Moreover, some countries have also introduced laws, or amendments to existing laws, to eliminate discrimination in particular areas. However, these policies and legal frameworks have yet to

be implemented fully. For example many African countries have customary norms and practices to regulate access to land and other productive assets which often discriminate against women and have been a key obstacle to the achievement of women's economic empowerment. Inadequate laws and policies in the area of labour regulation, also substantially limit women's economic opportunities or their access to certain occupations. The AfDB will therefore support countries in policy and regulatory reforms in the following areas:

- The AfDB will also provide support to country efforts in mainstreaming gender equality goals in the national development process, such as the PRSPs and other national development plans, sectoral policies and strategies, and support consensus building and formulation and implementation of regional gender equality initiatives.
- National budgets are among the most important policy tools available to a government. On the one hand they influence the overall level of income and employment of a country, and on the other they reflect its political priorities. Gender responsive budgets are not separate budgets for women, but instead, general budgets that are planned, approved, executed, monitored and audited in a gender-sensitive way. Therefore, it is important to institutionalize a gender equality perspective in public finance, through standard budget guidelines such as the annual budget call circular and reporting forms, integrating a gender perspective into national policy documents such as National Development Plans, Poverty Reduction Strategies or Sector Policies, etc. For example, in many countries the objective of increasing girls completion rates in primary schools will only be achieved, if investments are made in transport or water provision. Thus, inter-sectoral coordination and impact monitoring should be strengthened. Gender analysis contributes to making public spending more effective. As such, the AfDB will continue its work on promoting the increased use of gender budgeting initiatives in its governance, economic and financial reforms programmes.
- Fragile and post-conflict countries suffer from a legacy of gender based violence which has been a critical impediment to post-crisis stability and growth. The AfDB's support to policy reforms will facilitate the integration of effective legal framework and judicial responses with a view to protecting women, girls and boys;

-
- The AfDB will provide specific support to regional initiatives and support regional economic communities to promote women's empowerment across the various regional blocks and provide for harmonised and outcome oriented policies.

* Adapted from Gender Equality and Women's Empowerment:
An Updated Gender Plan of Action 2009-2011

Promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et le renforcement de l'autonomie des femmes en Afrique : Les perspectives de la Banque africaine de développement*

Introduction

L'égalité entre les hommes et les femmes est aussi bien un droit humain qu'un objectif de développement. Il est maintenant généralement accepté que l'égalité entre les femmes et les hommes et le renforcement de l'autonomie des femmes constituent des pierres angulaires fondamentales pour la réalisation des résultats de développement. En septembre 2008, les Ministres des pays en développement et donateurs responsables de la promotion du développement, ainsi que les chefs des institutions de développement multilatérales et bilatérales ont approuvé le Plan d'action d'Accra (PAA) pour accélérer et approfondir la mise en œuvre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Le PAA a indiqué, en particulier, que les pays en développement et les donateurs feront en sorte que les politiques et programmes de développement soient conçus et exécutés de manière à tenir compte de l'un des engagements internationaux convenus en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Des preuves récentes donnent à penser que les progrès de l'Afrique vers la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en 2015 sont sérieusement remis en cause. Il y a des preuves qui montrent aussi que jusqu'au début de 2008, l'Afrique était dans la bonne voie en ce qui concerne la réalisation de bon nombre de ses OMD. Néanmoins, avec les récentes crises alimentaire, énergétique et financière, il y a un grand risque de retard dans l'atteinte de ces cibles, en particulier celles en rapport avec la santé, l'éducation, et la sécurité alimentaire. Ce sont les filles qui courent le plus le risque d'être retirées de l'école lorsque les ménages voient leurs revenus baisser, tandis que les femmes ont tendance à entreprendre des activités économiques supplémentaires pour combler le déficit de revenu, ce qui accroît leur charge de travail. A cela s'ajoute la menace croissante de changement climatique qui, selon toute vraisemblance, risque de compromettre davantage encore les gains limités réalisés par rapport au rôle de la

femme dans la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles. En outre, bien que des progrès significatifs aient été signalés pour des indicateurs tels que l'éducation primaire pour tous et l'égalité entre les femmes et les hommes, aucun résultat similaire ne peut être rapporté sur la parité hommes-femmes dans l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. De plus, la Banque africaine de développement (BAD) mettra tout en œuvre pour que ses programmes et ses politiques prennent en compte l'impact de la crise financière sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Au cours de la phase récente de réformes institutionnelles, la BAD a réaffirmé son engagement à apporter le soutien technique et stratégique nécessaire aux pays membres régionaux (PMR) dans tous les domaines prioritaires de développement. À ce titre, la BAD a un rôle clé à jouer dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes sur le continent et en montrant la voie à suivre au niveau régional dans la manière de s'attaquer aux faiblesses persistantes de politiques de développement en ce qui concerne le renforcement de l'autonomie des femmes.

La Politique en matière de genre de la BAD (2001) développe l'engagement à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi qu'un développement humain et économique durable en Afrique, et il spécifie les principes directeurs pour atteindre ces buts. Le premier Plan d'action en matière de genre de la Banque (GPOA) 2004-2007 visait à exposer dans les grandes lignes une approche de l'opérationnalisation de la Politique en matière de genre et à identifier les activités spécifiques qui appuieraient davantage la prise en compte des questions de genre dans des opérations telles que : le développement d'outils et de stratégies pour les programmes, d'outils pour les projets des secteurs prioritaires, le renforcement de la capacité institutionnelle et l'appui institutionnel.

Le plan d'action actualisé de la BAD en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et le

Les réalisations en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et de renforcement de l'autonomie des femmes sur le continent ont été inégales

renforcement de l'autonomie des femmes (UGPOA) a pour but principal est de soutenir la croissance économique et la réduction de la pauvreté dans les pays africains). Son objectif spécifique est de promouvoir le renforcement de l'autonomie économique équitable et durable des femmes et des hommes.

Cet article est subdivisé en trois sections. La première section introduit brièvement les progrès réalisés jusqu'à présent dans la mise en œuvre de la prise en compte des questions de genre à la BAD et la nouvelle priorisation globale des questions de genre. La deuxième section présente quelques-unes des opportunités et défis en rapport avec la prise en compte des questions de genre tant au niveau de la Banque qu'au niveau régional. La troisième section expose les principes directeurs du Plan d'action actualisé en matière de genre (UGPOA) et les domaines d'intervention sur lesquels la BAD se concentrera au cours de la période de mise en œuvre, 2009-2011.

Possibilités et défis de la prise en compte des questions de genre

Le PAA constitue l'engagement le plus récent et il démontre l'intérêt continu de la part de la communauté du développement d'œuvrer davantage, parmi d'autres secteurs, en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et du renforcement de l'autonomie des femmes. Au travers du cadre de mise en œuvre de la Déclaration de Paris, se présente une nouvelle possibilité d'aborder les questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans des processus nationaux de développement impulsés par les pays, en tirant plus particulièrement profit des politiques et stratégies nationales de genre élaborées au pays, qui tiennent responsables les pays africains de leur mise en œuvre et permettent aux donateurs d'harmoniser et d'aligner leur soutien à ces derniers pour un programme relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes plus focalisé et axé sur les résultats. Ceci ouvre de nouvelles perspectives pour des mesures en faveur d'une plus grande focalisation sur le développement d'un dialogue national des politiques et sur les processus de priorisation du développement (tels que les DSRP), les mécanismes nationaux d'établissement de rapports, y compris le soutien au renforcement des données et statistiques désagrégées selon le genre, la possibilité d'accéder aux opportunités du secteur privé, et l'augmentation des emplois.

L'utilisation accrue des systèmes des pays néces-

sitera le renforcement des appareils et des cadres institutionnels nationaux de genre qui sont faibles et qui constituent un obstacle crucial à la tenue des engagements nationaux et régionaux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Néanmoins, le recours accru au processus de budgétisation sensible au genre constitue une importante ouverture à cet égard. Un certain nombre de pays (tels que le Ghana et la Zambie) ont pris des mesures concrètes en vue de garantir un suivi et un établissement de rapports clairs de l'exécution du budget sensible au genre. La prise en compte du genre dans le processus budgétaire national garantira la durabilité et évitera l'approche « additive » du renforcement de l'autonomie des femmes adaptée dans le passé.

Les réalisations en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et de renforcement de l'autonomie des femmes sur le continent ont été inégales. Les écarts salariaux, ainsi que la discrimination contre les femmes sur les marchés du travail ont eu pour conséquence moins de femmes actives dans le secteur formel. Dans le secteur agricole, où la majorité des femmes travaillent en tant que main-d'œuvre gratuite, des preuves claires montrent que les contraintes d'accès à la propriété foncière et le manque d'accès aux intrants pour les femmes constituent les obstacles principaux à l'augmentation de la productivité agricole et à la croissance économique, surtout pour les pays qui dépendent de ce secteur en tant que source principale du revenu national. La crise alimentaire récente a mis au jour la nécessité de mettre clairement l'accent sur l'atténuation de l'impact des changements climatiques pour une sécurité alimentaire et des niveaux nutritionnels améliorés et durables. Elle offre une occasion évidente de s'attaquer à quelques-unes des contraintes auxquelles les femmes doivent faire face, notamment la garantie de l'accès à l'eau potable, ainsi que la gestion durable des ressources en eau, la réduction de la dégradation des sols, le renforcement de la préservation des forêts et la gestion durable des ressources naturelles. Ce sont des facteurs qui ont un impact direct sur la capacité des femmes de générer des revenus et de maintenir les moyens d'existence au niveau du ménage. À l'exception du coup de fouet donné récemment à l'accès à la microfinance, les femmes continuent à faire face à des contraintes au niveau de l'accès au crédit agricole, aux prêts au logement et d'études, ainsi qu'au financement du développement des moyennes entreprises. Par ailleurs ceci donne l'occasion à la BAD de fournir un support aux pays pour faire face à l'inégalité du genre en ce qui concerne la participation des garçons dans le développement.

Les États fragiles présentent un défi de développement unique, précisément en ce qui concerne le renforcement de l'autonomie des femmes. Des pratiques historiques d'exclusion, de violence sexospécifique, et les déplacements, entre autres, ont créé d'importants écarts entre les sexes dans les domaines de l'éducation, des possibilités d'emploi, de l'accès aux ressources naturelles et leur gestion, et de la représentation politique. La mise en place récente par la BAD de la Facilité en faveur des États fragiles offre la possibilité de s'attaquer, de manière focalisée, à certains de ces écarts en coordination avec d'autres partenaires tels que l'OCDE et la Banque mondiale.

Comme mentionné ci-haut, bien que quelques succès aient été enregistrés dans la réalisation de la parité garçons-filles à l'école primaire, très peu d'avancées ont été réalisées en termes d'égalité entre les femmes et les hommes pour ce qui est de l'accès à l'enseignement supérieur. En se focalisant davantage sur la promotion de l'accès à l'enseignement supérieur, y compris aux sciences et à la technologie, on s'offre une occasion unique d'évoluer davantage vers l'égalité entre les femmes et les hommes sur le marché du travail et de promouvoir la participation des femmes à des disciplines considérées auparavant comme à prédominance masculine.

Secteurs d'intervention privilégiés et niveaux d'intervention au titre du plan d'action actualisé du genre

En fonction des enseignements tirés et conformément à sa Stratégie à moyen terme, la BAD alignera ses activités en matière de genre avec les autres partenaires afin de parfaire les approches de l'égalité entre les femmes et les hommes et du renforcement de l'autonomie des femmes. La BAD intégrera les questions ayant trait à l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous ses projets et programmes, précisément par l'entremise du dialogue des politiques en utilisant les documents de stratégie par pays (DSP) comme l'outil principal. Le suivi, ainsi que les rapports sur les réalisations et les indicateurs en matière de genre, y compris les Indicateurs clés de performance (ICP), créeront un environnement permettant un apprentissage continu et un impact de développement durable.

La BAD se concentrera sur les trois domaines d'intervention suivants: (i) soutenir les activités d'investissement qui favorisent le renforcement de l'autonomie des femmes dans les principaux axes stratégiques prioritaires d'intervention de la BAD; (ii) le renforcement de la capacité institutionnelle

et l'accumulation du savoir tant à la BAD que dans les pays; et (iii) soutenir les réformes en matière de gouvernance et stratégiques pour le renforcement de la prise en compte des questions de genre dans le processus national de développement.

Ces orientations stratégiques sont guidées par les principes ci-après, qui sont conformes aux engagements de la Déclaration de Paris (fondée sur les principes d'appropriation, d'alignement, d'harmonisation, de la responsabilité mutuelle et de la Gestion du développement axée sur les résultats).

- Le soutien aux pays sera centré sur la réalisation de résultats, l'établissement de la preuve de l'impact, l'ajout de valeur au processus consistant à garantir des réalisations de développement positives. À ce titre, la BAD soutiendra une approche basée sur les incitations, plutôt que sur des mandats et des obligations;
- Les activités de la BAD centrées sur l'égalité entre les femmes et les hommes et le renforcement de l'autonomie des femmes seront programmées et adaptées aux besoins des pays et aux priorités de développement. La BAD reconnaît que chaque pays a une approche unique de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et du renforcement de l'autonomie des femmes comme le démontre, entre autres, le paysage économique et social divers et varié des pays à revenu intermédiaire et des États fragiles. À cet égard, la BAD mettra l'accent sur l'appropriation des activités par le pays et la fixation des priorités;
- Un travail intellectuel solide et en temps opportun constituera la base de la conception du soutien à apporter aux pays. Un tel soutien sera basé sur des preuves empiriques pertinentes des inégalités entre les femmes et les hommes, et les bonnes pratiques dans la réaction à opposer à ces inégalités;
- La BAD travaillera énormément avec des partenaires, conformément aux Principes de la Déclaration de Paris, afin de capitaliser l'avantage comparatif de chacun.

La BAD intégrera toutes les actions dans ses activités d'investissement et de programmation qui favorise l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que le renforcement de l'autonomie économique des femmes. Y sera incluse, au titre des actions en question, la concentration sur la promotion du développement de l'entrepreneuriat par le biais de l'agro-industrie, en facilitant l'accès aux marchés

Les États fragiles présentent un défi de développement unique, précisément en ce qui concerne le renforcement de l'autonomie des femmes

La BAD intégrera toutes les actions dans ses activités d'investissement et de programmation qui favorise l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que le renforcement de l'autonomie économique des femmes

local, national, et régional grâce au développement de l'infrastructure routière, la promotion d'un accès généralisé et à prix abordable à l'énergie, un accès plus important aux technologies de l'information et de la communication (TIC), aux services de santé, en particulier aux services de santé sexuelle et reproductive, ainsi que le transfert de compétences techniques et professionnelles. Des actions seront engagées en priorité notamment dans les domaines suivants :

- La concentration axée sur les résultats sur l'égalité entre les femmes et les hommes sera promue en s'assurant que tous les documents de stratégie par pays (DSP) et les documents de stratégie d'assistance régionale (DSAR) identifient les actions clés sensibles au genre à entreprendre par la BAD.
- Le transport des marchandises et des produits domestiques requiert beaucoup de temps et d'effort physique de la part des hommes et des femmes, en particulier dans les zones rurales. À cet égard, les hommes et les femmes supportent la charge différemment selon la personne qui a accès à différents types de moyens intermédiaires de transport, la répartition des responsabilités pour la sécurité alimentaire des ménages et des moyens de subsistance, ainsi que l'accès des enfants à des moyens de transport sécurisés pour l'éducation, ce qui constitue une considération importante pour la poursuite de l'éducation des filles dans les zones rurales. Par conséquent, pour la BAD, il s'agit de promouvoir l'amélioration des moyens de subsistance et la participation des femmes et des hommes au développement économique par l'amélioration de l'accès à la sécurité et à prix abordable des infrastructures de transport et des routes et la diversification économique et les possibilités d'emploi pour les femmes et les hommes;
- Dans le secteur de l'énergie, les difficultés à satisfaire les besoins en énergie domestique des ménages est au centre des préoccupations de la majorité de la population africaine, en particulier celles qui sont en milieu rural. Il est également bien connu que la fourniture d'énergie domestique est essentiellement de la responsabilité des femmes et des enfants, en particulier lorsque les principales sources d'énergie sont la collecte de bois de chauffage et les déchets animaux. Cela augmente la charge qui pèse sur les femmes et les enfants des deux sexes. En outre, l'utilisation des sources d'énergie domestique est connue pour avoir un impact négatif sur la santé des femmes et des enfants. Ainsi, la zone d'intervention de ce sous-secteur sera d'appuyer des solutions qui permettent de réduire la charge pesant sur les femmes et les enfants en ce qui concerne les sources traditionnelles d'énergie domestique ainsi que de promouvoir la fourniture de services énergétiques en milieu rural pour les revenus et l'emploi, par l'augmentation de l'accès à l'électrification rurale. En tant que telle, la BAD appuiera la promotion de l'énergie propre et renouvelable qui a des implications pour la situation économique et sociale des femmes et des filles; la BAD soutiendra la promotion de l'énergie propre et renouvelable qui a des répercussions évidentes sur le statut économique et social des femmes et des filles ;
- Dans le secteur de l'eau, les réalisations tendront également à promouvoir les objectifs qui aident à créer l'égalité entre les sexes et réaliser l'éducation primaire universelle. Les femmes pauvres et des jeunes filles dans les zones rurales et urbaines sont presque toujours les pourvoyeuses en eau de la famille ou du village alors que les sources d'eau sont souvent de situées à de nombreuses heures de marche. Avec de meilleurs services d'approvisionnement en eau, les filles peuvent faire usage de leur temps, par exemple pour la scolarisation. Cette gestion du temps permettrait aux femmes d'accéder à l'enseignement primaire, en aidant à atteindre l'objectif de l'enseignement primaire ainsi que l'autonomisation des femmes par l'éducation, donc l'accomplissement de l'objectif de l'égalité des sexes. Les études ont également montré qu'il existe une relation directe entre les villages qui ont accès à l'eau et de leur capacité à attirer des professeurs et autres professionnels. À cet égard, la BAD concevra des opérations basées sur une analyse sexospécifique concrète qui identifie les lieux les plus sensibles au genre pour la promotion d'un meilleur accès à l'eau potable par la réduction des distances à parcourir à pied à 0,5 km au maximum; garantir la présence d'installations d'eau potable et d'assainissement dans les écoles et universités, ainsi que dans les centres de santé.
- Dans le cadre de la priorité globale accordée aux industries extractives (IE), le sexisme en général existe dans la répartition des risques et des avantages. Cela signifie que les risques, tels que les dégâts environnementaux et les impacts négatifs sociaux relèvent plus lourdement sur les femmes alors que les avantages, tels que l'emploi et l'indemnisation reviennent

plus aux hommes. Par conséquent, la non-reconnaissance de ces préjugés mine le potentiel des effets positifs de l'IE et menace la viabilité des programmes de l'assurance-emploi. En tant que telle, dans les industries extractives, la BAD soutiendra le renforcement de l'autonomie des femmes dans les travaux de la BAD sur les réformes de la gouvernance d'assurance-emploi et l'amélioration du cadre réglementaire dans les pays pour promouvoir un accès équitable aux liens horizontaux et verticaux de l'industrie à la fois pour les hommes et les femmes;

- Pour améliorer la sécurité alimentaire des agriculteurs et le revenu des ménages : Le secteur de l'agriculture dans chaque pays est tributaire de la disponibilité des ressources naturelles, qui influence aussi le choix des cultures et la production agricole par des hommes et des femmes agriculteurs. Par conséquent, les interventions dans le domaine de l'agriculture, concentrées seulement au niveau de la production, sont susceptibles d'affecter la nutrition et l'amélioration des moyens de subsistance. Les agricultrices sont cruciales pour la transformation des produits de l'agriculture dans les ménages et la sécurité alimentaire grâce à l'accès et au contrôle des ressources agricoles. Dans le cadre de l'objectif général d'améliorer l'accès des agriculteurs et agricultrices aux ressources et d'en assurer la maîtrise aux fins d'accroître la sécurité alimentaire, la BAD se penchera sur l'égalité entre les sexes dans l'accès aux intrants agricoles, les infrastructures rurales, ainsi que les terres irriguées et l'amélioration de l'accès aux marchés agricoles de grande valeur, en conformité avec son approche révisée du secteur de l'agriculture.
- L'égalité entre les femmes et les hommes dans le développement du secteur privé privilégiera la participation accrue d'entrepreneurs femmes grâce à un meilleur accès qui favorise le soutien au développement des petites entreprises, en facilitant l'accès aux services consultatifs au démarrage d'une entreprise, en soutenant les réformes stratégiques ou réglementaires pour améliorer le démarrage des petites entreprises, ainsi qu'en favorisant un meilleur accès à la microfinance et à la mobilisation de l'épargne. La BAD œuvrera également à la promotion d'une représentation féminine équitable aux conseils d'administration des sociétés d'investissement financées par le produit de ses prêts. Le Département du Secteur privé de la BAD continuera à œuvrer en faveur d'un meilleur accès aux ressources de microfinance pour les femmes

et les hommes au niveau local tandis que les opérations du secteur public continueront à renforcer les capacités dans la microfinance pour accroître la sensibilisation des hommes et des femmes et aussi à renforcer les capacités du secteur de la microfinance pour promouvoir le développement des petites et moyennes entreprises dans tous les secteurs, en particulier ceux qui sont considérés comme des secteurs non traditionnels pour les femmes. Le département du secteur public de la BAD travaillera conjointement avec le département du secteur privé à fournir un appui aux réformes de la réglementation du secteur de la microfinance et promouvoir l'établissement des meilleures pratiques au niveau national, y compris le renforcement de la capacité de mobilisation de l'épargne et de management dans la micro finance.

- La BAD contribuera à faire en sorte que les préoccupations relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi qu'au renforcement de l'autonomie des femmes soient clairement prises en compte dans les réformes du secteur de la santé au niveau national en mettant un accent particulier sur un meilleur accès aux services de santé avec l'objectif de réduire les taux primaires de mortalité maternelle.
- L'écart entre les femmes et les hommes dans l'enseignement supérieur a stagné, en particulier dans les disciplines connexes des sciences, où les taux de scolarisation des femmes s'élèvent à 40 pour cent. En tant que tels, les réformes doivent porter sur les écarts de scolarisation entre les sexes dans l'enseignement supérieur, en particulier en mathématiques et en sciences, en plus des autres formes de participation dans l'enseignement supérieur, la science et la technologie, tels que les membres du corps professoral dans les administrations, les organismes professionnels divers, entre autres préoccupations. Une attention spécifique sera accordée à l'amélioration de l'accès à et de la qualité de l'enseignement pour les filles et les garçons à tous les niveaux et au soutien à la participation accrue des filles à l'enseignement supérieur, ainsi qu'à la formation technique et professionnelle, en particulier dans le domaine des sciences et de la technologie.

Une attention prioritaire sera accordée au renforcement de la capacité de mise en œuvre des ministères et organismes d'exécution en vue de garantir l'élaboration de stratégies locales en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et

de renforcement de l'autonomie des femmes dont le pays concerné s'approprie. A cet égard, les domaines spécifiques ci-après seront abordés:

- La BAD soutiendra, par l'entremise de ses projets et programmes sectoriels, les actions destinées à renforcer la capacité de prise en compte des questions de genre dans les ministères et les organismes parapublics. Cette activité inclura la formation des fonctionnaires des pays dans des secteurs prioritaires, le soutien au personnel de première ligne spécialiste en genre, et la fixation de cibles locales sexospécifiques de base. Une attention spéciale sera accordée à la sensibilisation et à la formation des représentants officiels de haut rang tels que les parlementaires, les officiels des secteurs juridique et judiciaire, les ministères des finances et de la planification, ainsi que les organismes de réglementation.
- En coordination avec les partenaires, la BAD apportera son concours au renforcement de la capacité des organismes et unités en charge des statistiques de manière à ce qu'ils puissent saisir et rapporter, en temps utile, des données désagrégées selon le genre qui sont cruciales pour la planification et le suivi opportuns.
- Les femmes pauvres supportent la plus grande partie du fardeau en termes de gravité de l'impact des changements climatiques, ainsi qu'en faisant face et en s'adaptant aux dangers climatiques. À ce titre, la BAD fera en sorte que les femmes soient totalement intégrées dans les processus de conception de l'adaptation, ainsi qu'à l'administration et à la gestion de ces mesures d'adaptation.
- La BAD élaborera aussi, en coordination avec les partenaires, des évaluations de genre et des profils genre, ainsi que d'autres études pertinentes qui identifieraient les écarts en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et orienteraient les décideurs et les autorités nationales en matière de planification du développement sur la manière de les combler. Un soutien spécifique sera accordé à l'élargissement de la base de connaissances en rapport avec la violence sexospécifique dans des situations post-conflit en vue d'identifier les points d'entrée pour atténuer de telles pratiques.

La BAD se concentrera sur l'aide à apporter aux pays pour qu'ils puissent renforcer les cadres stratégique, réglementaire et juridique nationaux afin d'accélérer la réalisation de l'égalité entre

les femmes et les hommes, du renforcement de l'autonomie des femmes, ainsi que l'atteinte des cibles nationales du développement en rapport avec l'égalité entre les femmes et les hommes et des OMD de manière durable. Par exemple, presque tous les pays ont des politiques nationales condamnant les inégalités entre les femmes et les hommes, ainsi que la discrimination sur la base du sexe. En outre, certains pays ont aussi introduit de lois, ou des amendements à des lois existantes, en vue d'éliminer la discrimination dans des domaines particuliers. Néanmoins, ces cadres stratégiques et juridiques n'ont pas encore été totalement mis en œuvre. Par exemple, des nombreux pays africains ont des normes et pratiques coutumières qui réglementent l'accès à la terre et à d'autres avoirs de production qui souvent font de la discrimination envers les femmes et ont constitué un obstacle majeur à la réalisation du renforcement de l'autonomie économique des femmes. Des lois et des politiques inadéquates dans le domaine des règlements sur le travail limitent aussi considérablement les opportunités économiques pour les femmes ou l'accès de celles-ci à certaines professions. En conséquence, la BAD soutiendra les pays dans leurs réformes stratégiques et réglementaires dans les domaines suivants:

- La BAD apportera aussi son soutien aux efforts des pays visant la prise en compte des objectifs en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans le processus national de développement, des efforts qui prennent la forme de documents tels que le DSRP et d'autres plans nationaux de développement, des politiques et stratégies sectorielles ; la Banque soutiendra par ailleurs la recherche du consensus, ainsi que la formulation et la mise en œuvre d'initiatives régionales relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- Les budgets nationaux se trouvent parmi les outils de politique les plus importants à la disposition d'un gouvernement. D'une part, ils influencent le niveau global du revenu et de l'emploi dans un pays, de l'autre, ils sont le reflet de ses priorités politiques. Ces derniers ne sont pas des budgets séparés pour les femmes, mais plutôt, des budgets généraux qui sont planifiés, approuvés, exécutés, dont le suivi est assuré et qui sont audités d'une manière sensible au genre. Il est, par conséquent, important d'institutionnaliser une perspective d'égalité entre les femmes et les hommes dans les finances publiques, par le biais de directives standards concernant le budget telles que la

lettre circulaire et les formulaires de rapport relatifs au budget annuel qui intègrent une perspective de genre dans les documents nationaux de politique tels que les Plans nationaux de développement, les Stratégies de réduction de la pauvreté ou les Politiques sectorielles, etc. Par exemple, dans de nombreux pays, l'objectif d'améliorer les taux d'achèvement des études primaires chez les filles ne sera atteint que si des investissements sont réalisés dans le transport ou l'approvisionnement en eau. La coordination et le suivi d'impact intersectoriels devraient être renforcés. Une analyse sexospécifique contribue à rendre les dépenses publiques plus efficaces. À ce titre, la BAD poursuivra son travail de promotion de l'usage accru des initiatives de budgétisation sensible au genre dans ses programmes de réformes économiques, financières et en matière de gouvernance ;

- Les pays fragiles et post-conflit souffrent de

l'héritage de la violence sexospécifique qui a constitué un obstacle crucial à la stabilité et à la croissance post-crise. Le soutien de la BAD aux réformes stratégiques facilitera l'intégration d'un cadre juridique efficace, ainsi que des réponses judiciaires pour la protection des femmes, des filles et des garçons.

- La BAD accordera un soutien spécifique aux initiatives régionales et elle apportera son concours aux communautés économiques régionales pour qu'elles fassent la promotion du renforcement de l'autonomie des femmes à travers les différents blocs régionaux et prévoient des politiques harmonisées et axées sur les réalisations.

* Adapté de l'égalité entre les femmes et les hommes et renforcement de l'autonomie des femmes: Un plan d'action actualisé en matière de genre (UGPOA) 2009-2011'

